

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

REUNION DU LUNDI 06 MAI 2019

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : MM. GLAUDE Gérard, GRESSIEN Georges, LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou, ROBERT Patrick, SAINT-ALBIN Maurice,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents excusés : Mme GUILLIANI Patricia et MM. FETOUS Lakhdar, FOLTIER Bruno, GIRARD Jean-Claude, GOURDOU Jean-Philippe, KUNTZMAN Michel, NOYON Joël.

AVIS AUX CLUBS

RAPPEL L'ENVOI DE COURRIER :

Courrier à adresser à Madame la Directrice Administrative.

Soit par :

- Mail officiel du club à : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr et
à technique@districtvaldemarne.fff.fr

- Courrier postal :

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX

Ou Contacter :

Technique : Driss 01.55.96.11.**43** ou Hédi : 01.55.9611.**42**

Indiquer sur tous vos courriers :

**Le nom du club, l'objet de votre demande et la catégorie,
le groupe, la poule, et la date de rencontre.**

UN SEUL COURRIER OU MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Attention : dépassé un **déla**i de **8 jours**, toute feuille de rencontre
ou
de compte-rendu de plateau non-reçu, entrainera une *amende administrative*.

ADMINISTRATIF

U12 - U13

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. / FOOTBALL CLUB DE BREVANNES U13 G 6 AB du 13/04/2019

Courrier du club FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. du 17/04/2019 :

Pris note des problèmes de F.M.I et des résultats.

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

Courrier du 03/05/2019 :

Pris note des **FORFAITS AVISES**, des rencontres Claude LACHICHE foot à 11 du samedi 04/05/2019.

CAUDACIENNE ENT.S.

Courrier du 04/05/2019 :

Ne pas tenir compte du tableau des amendes du PV du 29/04/2019, celles-ci vont être contrepassées pour l'ensemble des clubs.

3^{ème} TOUR CHALLENGE : J. MERCIER (U12) ***(DU SAMEDI 11 MAI 2019)***

COURRIER DE FONTENAY S/BOIS US du 19/04/2019

Vous terminez 2^{ème} au nombre de buts inscrits, 7 contre 8 pour FRESNES qui termine premier, (**référence au règlement**).

Heure d'accueil : **10 H 00.**

Début des rencontres : **10 H 30.**

Pour les horaires, vous devez contacter les clubs « Accueil » :

(Certains commencent plus tôt, à 9 H 00).

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié entrainera la disqualification de l'équipe.

La Commission vous demande de présenter un dirigeant ou un joueur licencié capable d'ARBITRER.

RAPPEL : LE CHALLENGE J. MERCIER EST RESERVE UNIQUEMENT AUX U12.

RAPPEL : Article – 160 NOMBRE DE JOUEURS MUTATION

*Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit,
le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation
pouvant être inscrits sur la feuille de match,
est limité à quatre dont deux maximum
ayant changé de club hors période normale
au sens de l'Article 92.1 des présents règlements.*

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE H. GUERIN - ILE MARTINET - 94220 CHARENTON LE PONT.

POULE : 1 Challenge J. MERCIER (U12)

CENTRE FORMATION F. PARIS 2

CHARENTON C.A.P. 2

VILLEJUIF U.S. 2

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 4.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

Stade Dominique DUVAUCHELLE - Rue Dominique DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL.

POULE 2 : Challenge J. MERCIER (U12)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2

CHAMPIGNY F.C. 94 2

CRETEIL LUSITANOS F. US 4

ORMESSON U.S. 2

CENTRE JOINVILLE R.C.

Stade J.P. GARCHERY - 12, avenue des CANADIENS - 75012 PARIS.

POULE 3 : Challenge J. MERCIER (U12)

GOBELINS F.C. 4

JOINVILLE R.C. 2

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2

VITRY E.S. 2

CENTRE PARIS F.C.

Stade DEJERINE - 36, Rue des Docteurs DEJERINE - 75020 PARIS.

POULE 4 : Challenge J. MERCIER (U12)

FRESNES A.A.S. 2

MAISONS ALFORT F.C. 2

PARIS F.C. 2

PARIS F.C. 4

FINALE : U10 DEPARTEMENTALE - José LEVY

SAMEDI 18 MAI 2019

au Stade Henri GUERIN – Ile Martinet – 94220 CHARENTON-LE-PONT

Les clubs qualifiés sont les suivants :

CHARENTON CAP

CHOISY LE ROI AS

FRESNES AAS

GOBELINS FC

LIMEIL BREVANNES AJ

MAISONS ALFORT FC

PARIS FC

U.S. IVRY FOOT

FINALE : U11 DEPARTEMENTALE

SAMEDI 18 MAI 2019

au Stade Alain MIMOUN – Avenue des Tilleuils – 94320 THIAIS

Les clubs qualifiés sont les suivants :

CHEVILLY LA RUE ELAN

FONTENAY US

FRESNES AAS

GOBELINS FC

JOINVILLE RC

LUSITANOS SAINT MAUR US

ORLY AVS

VINCENNES CO

SAISON 2018/2019 :
N°28 - JOURNAL DES AMENDES
(PV du 06/05/2019)

CLUBS	CLUBS AMENDES	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
500752	CACHAN C.O.	1er FORFAIT Poule A,B,C et D	KREMLIN BICETRE C.S.A./CACHAN C.O. U11 G 4 ABCD du 13/04/2019	40,00 €
	TOTAL GENERAL	DE L'AMENDE	JOURNAL N°28	40,00 €

2018/2019 : FINALES DES COUPES DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL : U13 G/ U11F et U13F



MERCREDI 05 JUIN 2019

au Gymnase Maurice PREAULT
16, Avenue Charles DE GAULLE
94 470 BOISSY SAINT-LEGER



14 H 30	1 ^{ère} 1/2 finale	U13 G
14 H 50	2 ^{ème} 1/2 finale	U13 G
15 H 10	3 ^{ème} / 4 ^{ème} place	U13 G
15 H 30	FINALE	U13 G
16 H 00	Récompenses U13 G	
16 H 30	1 ^{ère} 1/2 finale	U13 F
16 H 45	1 ^{er} Match	U11 F
17 H 00	1/2 finale	U13 F
17 H 15	2 ^{ème} Match	U11 F
17 H 30	3 ^{ème} / 4 ^{ème} place	U13 F
17 H 45	3 ^{ème} Match	U11 F
18 H 00	FINALE	U13 F
18 H 15	Récompenses U11 F et U13 F	

SAISON 2018/2019 :
CHALLENGE DES CLUBS
(SITUATION AU 06/05/2019)

<u>CLUBS</u>	<u>POINTS ACQUIS</u>	Total des points perdus Réunion ECF	Total des points perdus plateaux U6/U7	Total des points perdus plateaux U8/U9	Total des points perdus critérium U10/U11	Total des points perdus critérium U12/U13	Total des points perdus challenge GB/FB	Total des points perdus Challenge HG/JM	Total des points perdus Nouvelles pratiques	Total des points perdus coupe VDM Futsal	<u>SOLDES</u>
A. S. ULTRA MARINE	60	0	0	0	2	4	0	0	0	0	54
ALFORTVILLE US	60	0	0	2	0	4	0	6	0	2	46
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	60	1	0	1	2	0	8	0	0	0	48
ASOMBA	60	1	0	0	2	0	0	0	0	0	57
ASPTT VILLECRESNES	60	0	2	0	0	0	0	2	0	0	56
AVENIR SPORTIF D'ORLY	60	0	3	1	0	4	0	0	0	0	52
BOISSY F.C.	60	0	0	0	2	2	4	2	0	0	50
BONNEUIL S/MARNE C.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
BORDS DE MARNE FUTSAL	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
BRY F.C.	60	1	3	0	0	0	0	0	0	0	56
CACHAN C.O.	60	0	0	2	0	0	2	4	0	0	52
CAMILLIENNE SP. 12EME	60	0	0	0	0	4	0	0	0	0	56
CAUDACIENNE ENT.S.	60	0	0	0	0	0	0	2	0	0	58
CENTRE FORMATION F. PARIS	60	0	0	0	0	2	4	2	0	0	52
CHAMPIGNY F.C. 94	60	0	1	2	0	2	0	0	0	0	55
CHANTIERS PARIS U.A.	60	0	0	0	0	4	2	0	0	2	52
CHARENTON C.A.P.	60	0	0	0	0	0	2	0	0	0	58
CHEVILLY LA RUE ELAN	60	0	2	0	2	4	4	2	0	0	46
CHOISY LE ROI A.S.	60	0	3	2	2	0	0	0	0	0	53
CRETEIL LUSITANOS F. US	60	0	1	1	4	6	0	2	0	0	46
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	60	0	0	0	2	0	0	2	0	0	56
ENT. S. D/ JEUNES DU STADE	60	0	0	0	0	0	0	0	0	2	58
F. C. MANDRES PERIGNY	60	0	0	0	0	4	0	2	0	0	54
FONTENAY SS/BOIS U.S.	60	1	0	2	0	0	0	0	0	2	55
FOOTBALL CLUB DE BREVANNES	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	2	57
FRESNES A.A.S.	60	1	0	2	0	0	0	4	0	2	51
GENTILLY ATHLETIC CLUB	60	0	2	1	0	4	2	0	0	0	51
GENTILLY U.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
GOBELINS F.C.	60	0	0	0	0	2	0	2	0	2	54
HAY LES ROSES C.A.	60	0	0	0	0	0	0	2	0	0	58
JOINVILLE R.C.	60	0	0	2	0	0	0	0	0	0	58

ANNEXE FINANCIERE

1er forfait - U11 /U13 (par équipe),	10,00 €
2éme forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00 €
3éme forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 €
Feuille de rencontre non reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 €
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie,..),	10,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er tour coupe VDM FUTSAL,	15,00 €
Forfait non-avisé, G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er tour coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2éme tour, 2éme tour coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2éme tour, 2éme tour coupe VDM FUTSAL,	60,00 €
Disqualification Festival U13 et challenge MERCIER - 3éme tour,	45,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et challenge MERCIER - 3éme tour,	90,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale coupe VDM FUTSAL,	120,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale VDM FUTSAL,	120,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (defifoot intercubs..),	100,00 €
CR non-reçu des plateaux nouvelles pratiques,	50,00 €
Absence à la réunion annuelle école de foot,	100,00 €
Absence non-justifiée à une convocation,	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U6 / U7 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 €
U8 / U9 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U8 / U9 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil).	20,00 €